



6 août 2014

Monsieur James Rajotte
Président, Comité permanent des finances
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Document transmis par courriel : finapbc-cpb@parl.gc.ca

Objet : Consultations prébudgétaires 2015

Monsieur Rajotte,

Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter le document ci-joint au Comité permanent des finances au nom des Inuits du Canada. L'Inuit Tapiriit Kanatami, soit l'organisme que je représente, est le porte-parole national de 60 000 Inuits vivant au Canada.

Ensemble, nous habitons dans une région qui représente le tiers de la masse continentale du Canada et la moitié de son littoral. Nous utilisons le nom *Inuit Nunangat* pour désigner notre patrie arctique, qui comprend le Nunavut, le Nunavik (Nord du Québec), le Nunatsiavut (Nord du Labrador) et la région désignée des Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest.

Le présent document porte directement sur les principaux thèmes du processus de consultation prébudgétaire de votre comité, qui sont étroitement liés à des sujets abordés dans le cadre d'une réunion de travail, tenue en 2013, à laquelle ont participé des dirigeants inuits et des représentants du Cabinet fédéral, y compris le premier ministre, Stephen Harper, la ministre de l'Environnement, Leona Aglukkaq, le ministre des Affaires autochtones, Bernard Valcourt, et le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, qui est maintenant ministre des Finances.

Dans notre présentation, nous appuyons le développement de l'*Inuit Nunangat*, caractérisé par sa force et sa confiance, qui comporte des collectivités et des régions inuites bâtissant de nouvelles économies dynamiques. À cette fin, il faut exploiter les richesses issues des ressources renouvelables et non renouvelables, s'attaquer au déficit concernant l'infrastructure matérielle et y remédier, éduquer les Inuits, les former et créer des emplois pour eux.

J'aimerais avoir l'occasion de discuter en profondeur de ces questions avec le Comité permanent des finances cet automne et de présenter d'autres suggestions en vue de renouveler le partenariat entre les Inuits et le gouvernement du Canada au moyen du budget fédéral de 2015.

Veuillez agréer, Monsieur Rajotte, mes salutations distinguées.

Terry Audla
Président

www.itk.ca 75, rue Albert, bureau 1101
Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Tél. : 613-238-8181
Téléc. : 613-234 2991

ᑎᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ 1971 ᑦ
timinguqtuq 1971 mi
Established in 1971

Inuit Tapiriit Kanatami
Consultations prébudgétaires 2015

1. Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique

Le logement à la base de la croissance dans l'Arctique

Dans l'*Inuit Nunangat*, la patrie des Inuits au Canada, qui comprend le Nunavut, le Nunavik (Nord du Québec), le Nunatsiavut (Nord du Labrador) et la région désignée des Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest, la pénurie actuelle de logements sûrs et abordables constitue l'un des principaux obstacles au maintien de la croissance économique dans l'ensemble de l'Arctique. Parmi les peuples autochtones, les Inuits sont ceux qui vivent le plus important problème d'entassement au Canada. Cette situation entraîne des conséquences directes sur la sécurité énergétique, la santé des populations nordiques, le développement positif des enfants et la capacité des collectivités à bâtir des économies croissantes et à les stimuler eux-mêmes.

Les engagements budgétaires récents ont procuré un soulagement temporaire à certaines régions. Par exemple, dans le Plan d'action économique de 2013, le gouvernement a affecté 100 millions de dollars sur 2 ans pour soutenir la construction de nouveaux logements au Nunavut. Cependant, il est urgent d'établir une solution à long terme tenant compte de l'horaire du transport maritime et de la courte durée de la période de construction dans l'Arctique.

Les Inuits souhaitent élaborer, de concert avec les provinces et les territoires pertinents ainsi qu'avec le gouvernement fédéral, un programme national de logement pour les Inuits. L'une des composantes de ce programme serait axée sur les besoins immédiats des régions inuites en matière de logement social. Ce programme mettrait également l'accent sur l'accession à la propriété privée.

Ce programme se servirait de l'initiative relative au développement durable des collectivités actuellement en cours dans la région du Nunatsiavut comme modèle pour jeter les bases de collectivités autonomes. L'objectif général de cette initiative consiste à établir des pratiques exemplaires et à formuler des conseils sur la durabilité des collectivités dans la région subarctique côtière dans un contexte en évolution sur le plan environnemental, social et économique. Cette initiative porte sur des questions fondamentales au bien-être et à la viabilité des collectivités dans un milieu en changement, y compris la planification communautaire des logements, la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire. De plus, les solutions relatives aux logements pour les collectivités inuites dans le Nord ne devraient pas exclure les régions du Nunavik et du Nunatsiavut, qui sont au sud du 60^e parallèle et qui ont essentiellement été oubliées dans les initiatives de financement des logements destinés aux Inuits, car elles se trouvent dans des provinces, et non dans des territoires.

2. Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation

Santé

Une population peut être productive uniquement si elle est forte et en santé. Le financement accru destiné au programme Nutrition Nord Canada, tel qu'annoncé dans le Plan d'action économique de 2014, est un point de départ prometteur pour améliorer l'accessibilité d'aliments nutritifs pour les Inuits et les autres résidents du Nord. De plus, il faut peaufiner l'ensemble d'articles subventionnés dans certains cas pour permettre au programme d'atteindre son plein potentiel. Les Inuits conseillent vivement au gouvernement de soutenir la participation des collectivités inuites aux principaux volets de la conception du programme.

Éducation

La réduction de l'écart entre les résultats des Inuits et ceux des autres Canadiens en matière d'éducation entraînera des répercussions économiques directes sur les collectivités du Nord. L'économie de l'Arctique canadien, fondée sur les ressources, représente un très grand potentiel économique pour le Canada.

Cependant, pour que les Inuits participent à la croissance économique, le nombre de jeunes diplômés doit augmenter. À l'heure actuelle, environ 75 % des étudiants inuits n'achèvent pas leurs études secondaires.

En juin 2011, le Comité national sur la scolarisation des Inuits a publié le document intitulé *Les premiers Canadiens, les Canadiens en premier : Stratégie nationale sur la scolarisation des Inuits*. Cette stratégie reconnaît l'importance d'améliorer les résultats des jeunes Inuits en matière d'éducation afin qu'ils puissent profiter des nouvelles possibilités d'emploi liées à la mise en valeur des ressources et à l'administration publique dans l'Arctique canadien. Les Inuits demandent au gouvernement fédéral d'appuyer la mise en oeuvre de la stratégie et le résultat recherché, soit d'accroître considérablement le taux d'obtention de diplôme chez les étudiants inuits.

Formation

La Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) est un moteur de développement économique très important qui contribue au bien-être individuel, familial et communautaire dans l'*Inuit Nunangat*. Des organismes de chacune des quatre régions inuites sont des signataires d'entente dans le cadre du programme de la SFCEA. L'Inuit Tapiriit Kanatami a également passé une entente de partenariat stratégique dans le cadre de ce programme. Les relations ainsi établies ont permis de veiller à ce que les avantages découlant du développement demeurent dans la collectivité au lieu de revenir à des travailleurs provenant du Sud. La SFCEA a procuré de nombreux avantages aux Inuits, dont la formation liée à l'emploi et l'amélioration des compétences, ainsi que du financement pour des programmes destinés aux jeunes et des programmes de garde d'enfants. L'Initiative de services de garde pour les Premières nations et les Inuits est l'un des principaux facteurs expliquant la réussite de ce programme. Cette initiative a permis d'offrir un service de garde aux enfants inuits dont les parents commencent à occuper un nouvel emploi ou participent à un programme de formation. Compte tenu de l'âge médian des collectivités inuites et du nombre de jeunes parents souhaitant entrer sur le marché du travail, il est essentiel que les gens puissent compter sur un service de garde.

Comme la SFCEA doit prendre fin le 31 mars 2015, les Inuits demandent au gouvernement fédéral de s'engager à continuer de financer un programme semblable. Les Inuits ont sérieusement besoin d'investissements dans un prochain programme comportant un volet axé sur la garde d'enfants, comme l'Initiative de services de garde pour les Premières nations et les Inuits de la SFCEA.

3. Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures

Collectivités prospères

Comme le gouvernement le reconnaît dans le budget de 2014, la présence de collectivités prospères, opérationnelles et sûres contribue à l'affirmation de la souveraineté du Canada partout dans l'Arctique, que ce soit sur les terres, les glaces ou les eaux. Les mesures d'encouragement de ces collectivités constituent un projet à long terme auquel participent plusieurs parties.

Les Inuits espèrent que les partenariats public-privé contribueront au développement économique durable, et par conséquent, à la prospérité des collectivités dans l'ensemble de l'*Inuit Nunangat*. Jusqu'à récemment, les organismes inuits n'avaient pas accès à l'argent destiné aux infrastructures dans le cadre du programme PPP Canada et du nouveau Fonds Chantiers Canada. Cependant, grâce à des changements apportés récemment, les organismes inuits peuvent réaliser des projets relatifs à des infrastructures publiques dans une grande variété de domaines. Nous saluons la volonté du premier ministre Harper à écouter les dirigeants des régions inuites, comme il l'a fait à Rankin Inlet en août 2013, et à soutenir le changement de politique à l'origine de la modification des critères d'admissibilité au fonds du programme PPP. Cet exemple prouve que le gouvernement et les Inuits peuvent travailler de concert pour élaborer des programmes de financement dont

profitent à la fois les Inuits et le Canada. Nous aimerions assister à d'autres changements politiques de ce genre axés sur la collaboration dans d'autres domaines; nous aimerions entre autres que les organismes inuits aient accès au financement public destiné à la recherche.

Les investissements accrus dans le Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord favoriseront la création d'entités privées dans les collectivités de l'Arctique. Les Inuits recommandent vivement d'accroître la portée de ce programme et de ses deux fonds – le Fonds pour la préparation des collectivités aux possibilités économiques et le Fonds pour le développement de l'entrepreneuriat et des entreprises – afin qu'ils soient offerts dans toutes les régions inuites, y compris dans le Nunavik et le Nunatsiavut.

Investissements dans les infrastructures

En ce qui concerne les investissements propres aux infrastructures, trois investissements majeurs contribueront au maintien de la croissance dans l'Arctique à long terme.

Premièrement, les Inuits veulent obtenir des investissements pour le développement d'infrastructures marines, comme des ports en eau profonde dans les régions de l'*Inuit Nunangat*. Compte tenu du temps que les projets d'infrastructures de la sorte nécessitent, les collectivités inuites seront un jour en mesure de profiter de l'augmentation du nombre de pétroliers naviguant dans les eaux de l'Arctique. En attendant, il faut investir dans les mécanismes, les règles et les technologies nécessaires pour diminuer le risque de sinistres maritimes.

Deuxièmement, il est essentiel que les collectivités du Nord aient accès à Internet à large bande pour être opérationnelles et pour contribuer de façon équitable à la société canadienne. Les Inuits saluent l'engagement du gouvernement, formulé dans le Plan d'action économique de 2014, qui consiste à fournir 305 millions de dollars sur 5 ans pour accroître et améliorer l'accès aux réseaux haute vitesse à large bande dans les collectivités rurales et nordiques. Les Inuits encouragent le gouvernement à appliquer cette initiative dans les quatre régions inuites.

Troisièmement, la production d'énergie inefficace, dont nous dépendons, est un problème lorsque nous souhaitons attirer des entreprises dans le Nord et faire en sorte que nos collectivités soient autonomes à long terme. Conformément aux politiques favorisant le développement responsable, les Inuits veulent obtenir de l'aide pour créer de petites et de grandes sources d'énergie renouvelable afin de limiter la dépendance à la production d'énergie à partir du diesel et de réduire les coûts opérationnels dans l'Arctique, qui sont actuellement élevés.

Sécurité

Les Inuits souhaitent travailler avec le gouvernement fédéral pour mettre à profit les capacités en matière de recherche et de sauvetage acquises dans l'objectif d'établir des installations et des systèmes de recherche et de sauvetage généraux à des endroits stratégiques de l'*Inuit Nunangat*. Nous recommandons d'exploiter les compétences des Rangers inuits et d'accroître cette stratégie au milieu maritime.

4. Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation

Incentifs fiscaux dans le Nord

La création d'une économie soutenue fondée sur le secteur privé dans l'Arctique est un facteur essentiel à la prospérité des régions inuites à long terme. Le coût élevé des activités commerciales dans l'Arctique peut dissuader des personnes souhaitant lancer une entreprise de passer à l'action. Il faut offrir des incitatifs fiscaux dans le Nord pour compenser le coût élevé des activités commerciales dans l'Arctique.

Régimes de réglementation

Les régimes de réglementation doivent être solides, holistiques et axés vers l'avenir pour assurer la confiance et le soutien des personnes habitant à proximité de lieux d'exploitation de ressources naturelles. Les activités pétrolières et gazières, y compris l'arpentage, le forage et le transport, particulièrement en milieu marin, doivent être menées conformément aux meilleures connaissances scientifiques et traditionnelles et elles doivent toujours reposer sur une approche préventive.

Dans le cadre de cette démarche, il est essentiel d'investir dans une étude publique sur les répercussions des activités sur la faune et la glace de mer de l'Arctique ainsi que sur les activités de nettoyage et les fonds qui seraient nécessaires en cas de déversement ou de jaillissement majeur. Les Inuits attendent avec impatience le rapport du Comité d'experts sur la sécurité des navires-citernes sur la région située au nord du 60^e parallèle pour sa contribution à l'établissement d'une approche responsable quant aux activités maritimes dans les eaux arctiques.

Pour assurer le bon fonctionnement du système, il sera également essentiel d'établir un programme d'aide financière aux participants permettant au public de participer sérieusement à l'examen des propositions de projet, qui comprend des avis d'experts. Les organismes de réglementation et d'évaluation doivent demander aux Inuits de donner leur avis sur des projets pouvant entraîner des répercussions sur les terres, les glaces et les eaux de l'*Inuit Nunangat*, et appuyer leur avis.

5. Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens

Il est crucial d'accroître le financement des programmes de formation spécialisée et des études dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Les programmes de formation spécialisée devraient être consacrés à l'enseignement de compétences concernant par exemple la conduite de machinerie lourde pour l'industrie minière et des professions du domaine de la construction. Le financement destiné aux infrastructures nécessaires aux programmes de formation, qui permettent aux Inuits de suivre leur formation près de chez eux, sera un facteur de réussite fondamental de ces programmes. Pour donner un exemple de partenariat possible, les organismes de développement économique des collectivités inuites pourraient jouer un rôle d'importance dans certains aspects de cette formation spécialisée.

Comme les Inuits déménagent dans des centres urbains, généralement pour suivre une formation postsecondaire ou pour travailler, et que les collectivités inuites s'« urbanisent » dans un contexte qui leur est propre, la nécessité de disposer d'une variété d'habiletés et de compétences augmente. Par exemple, les Inuits veulent être prêts à participer à l'économie de l'information. Les Inuits conseillent vivement au gouvernement fédéral de veiller à ce que la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain et ses programmes Développement des capacités communautaires et Partenariats urbains soient aussi efficaces dans les collectivités de l'Arctique qu'ailleurs.